



**Calendrier des opérations électorales des collèges
des représentants des personnels et des parents d'élèves
Année scolaire 2016-2017**

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE

Délais	Opérations	Dates	
		Parents	Personnels
R	Rentrée	1^{er} septembre	
R + 15	<p>Réunion des représentants des associations de parents d'élèves et des parents d'élèves non affiliés désireux de constituer une liste de candidature.</p> <p>Principaux points abordés :</p> <ul style="list-style-type: none"> - calendrier électoral (date des élections, délais,...) - lieu et heure d'ouverture et de fermeture du scrutin - modalités de préparation du scrutin (dépôt des candidatures, liste électorale, matériel de vote, mise sous pli,...) <p>A l'issue de la réunion : affichage du calendrier dans un lieu facilement accessible aux parents</p>	Au plus tard le 15 septembre	Sans objet
J - 20	Arrêt de la liste électorale , affichage de celle-ci dans un ou plusieurs lieux de l'établissement facilement accessibles aux intéressés	16 septembre	Au plus tard le 16 septembre
J - 10	<p>Date limite de réception des déclarations de candidature, affichage de celles-ci dans un lieu facilement accessible aux parents/ aux personnels</p> <p>Délai franc : Le point de départ et l'échéance du délai ne comptent pas.</p> <p><i>Ex</i> : un délai s'achevant le 20 du mois a pour point de départ le 9 du mois.</p>	26 septembre/ 27 septembre	Au plus tard le 26 septembre
J-6	<p>Remise du matériel de vote :</p> <ul style="list-style-type: none"> - envoi par la poste - remise par l'intermédiaire des élèves contre accusé-réception dans le carnet de correspondance 	30 septembre/ 1^{er} octobre	Au plus tard le 1^{er} octobre
J	<p>Élection</p> <p>Selon les dates déterminées par le ministère et le rectorat</p> <p>Les élections des représentants des parents et des personnels peuvent se tenir à deux dates différentes</p>	07 octobre/ 08 octobre	Au plus tard le 07 octobre